L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1ER JUILLET 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
[illegible] WEISSE. N. DUFOUR.
[illegible] DUVERGER. S. HARBY.
[illegible], RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 1er JUILLET.

LES MOHICANS DE PARIS.

[illegible] le roman d'Alexandre Dumas [illegible] interruption dans l'Abeille. Un tirage [illegible] permettra à ceux qui s'abonne[illegible] [illegible] d'une partie du roman [illegible] a paru précédemment des [illegible] DE PARIS.

EXPÉDITION CONTRE CUBA.

[illegible] par la Cour de Circuit des [illegible] de découvrir s'il s'orga[illegible] une expédition contre Cuba, [illegible] n'a donné aucun ré[illegible] enquêtes aboutiront invaria[illegible] Qui assigne-t-on à [illegible] devant la Cour? [illegible] tête du mouvement. Il est [illegible] aux questions que [illegible] tribunal, ils s'accusèrent eux-[illegible] contre ce danger. Aussi les té[illegible] toujours soin d'invoquer la loi et [illegible] dans un silence absolu. On ne [illegible] parler du moment qu'ils [illegible] réponses les incrimineraient. [illegible] interrogé mercredi der[illegible] à avouer qu'il avait eu une [illegible] toutes les mesures prises jusqu'à [illegible] assurer l'indépendance de Cuba, [illegible] interrogatoire aurait pour [illegible] sous le coup de la loi, telle [illegible] par les Cours fédérales. [illegible] dans l'impossi[illegible] une seule question.

[illegible] imaginables n'auront ja[illegible] Il est évident qu'une ex[illegible] contre Cuba, [illegible] que les autorités [illegible] une stricte vigilance. Tant [illegible] pas les flibustiers en [illegible] leurs efforts ne feront que [illegible].

[illegible] junta cubanaise publient [illegible] se font en ce moment des [illegible] S'il fallait en croire le *Mem*[illegible], les flibustiers auraient [illegible] *un mil on de piastres*, HUIT [illegible] *à voiles*, 80 ou 90,000 [illegible] *pièces de canon !* [illegible] la parole est engagée se[illegible] au nombre de 50,000. Mais [illegible] beaucoup rabattre de ces [illegible] Quoi qu'il en soit, voici [illegible] de Memphis :

[illegible] se trouvent en ce moment dis[illegible] caisse des amis de la liberté [illegible] près d'un million de [illegible] et quatre navires à voiles [illegible] et sont en état de [illegible] heures. [illegible] 80,000 à 90,000 [illegible] y compris les [illegible] et nous som[illegible] de campagne, dont [illegible] et des mortiers, avec [illegible].

[illegible] été mises sous le [illegible], qui n'en disposera qu'au [illegible] en chef de l'expédition [illegible] d'énergie et de talent, [illegible] par suite de ses [illegible] à la tête d'une division de [illegible] la guerre des États [illegible].

[illegible] second sera très proba[illegible] commande une [illegible] occupe encore un e[illegible] position civile très [illegible].

[illegible], qui a participé au [illegible] sans nul doute.

[illegible] Pickett et Bell; les ma[illegible], les capitaines W. S. [illegible] W. Dement, ainsi que le [illegible], ont pris [illegible] de cette expédition, se pré[illegible] prochaine lutte, et y [illegible].

[illegible] sont fait inscri[illegible] d'honneur de sou[illegible] 5,000 [illegible] au massacre [illegible] Kerr et autres, le 3 août [illegible].

EUROPE.

[illegible] hier nos journaux européens [illegible] jusqu'au 10 juin [illegible] jusqu'au 8 pour le conti[illegible].

[illegible] l'échec subi par les [illegible], dans une triple [illegible] 27 mai [illegible] Russes auraient eu [illegible] *anti-chrétienne* [illegible] le 28 et [illegible] repoussés n'auraient [illegible]. On voit, com[illegible] de ceux donnés par [illegible] d'une autre [illegible] réellement [illegible] C'est peu [illegible] du comte Or[illegible] de l'empereur de Russie, [illegible] à Vienne, il y [illegible] de l'œil une baie [illegible].

[illegible] avoir réellement re[illegible] Silistrie de vive force et [illegible] cerner la place. Le [illegible] cependant que les [illegible], se interrompues en[illegible] quartier général [illegible] que Silistrie est en [illegible]. S'il en est ainsi, [illegible] le temps de venir à [illegible] anglo-françaises [illegible] le 30 mai, et [illegible] transport de 23,000 [illegible] complètement terminé [illegible] que le maré[illegible] au secours de Silis[illegible] sera donc positivement [illegible] Danube.

[illegible] y compris le renfort [illegible] compte de 20 à [illegible] bien commandées, et sa [illegible] est accrue par de nom[illegible] Pacha est à Schumla à la [illegible] tout les dispositions [illegible] ont causé une vive [illegible] 15,000 Anglais [illegible] sont arrivés dans les [illegible] Varna, dont la garnison [illegible] Cette force, double[illegible] et par le nom[illegible] sérieusement la gau[illegible] général Canrobert [illegible] par terre l'armée de [illegible].

[illegible] au dans le sein du ca[illegible] Pacha, père de Vey[illegible] dans les fonctions de [illegible] Pacha, ministre de la [illegible] Pacha, beau-frère [illegible] Pacha dans [illegible] La retraite de Musta[illegible] Kebrcali aux hau[illegible] sont considérées [illegible] donnée à [illegible] qu'il avait [illegible] temps et qui l'a[illegible] plusieurs fois sa démis[illegible] par le Sultan. Les tiraille[illegible] et le grand-vizir étaient [illegible] Pacha, qui vient d'être pro[illegible], est, au contraire, une [illegible] L'influence de ce dernier [illegible] dans le cabinet.

[illegible] de la mer Noire, an[illegible] flotte mainte[illegible] Soukoum-Kalé et [illegible] de l'Abasie. On [illegible] a eu lieu sans combat, [illegible] les forts volontaire[illegible] qu'ils n'étaient con[illegible] S'étant en croire de recen[illegible] ils auraient même aban[illegible] ville, bien qu'elle ne soit [illegible] à une quinzaine de [illegible] et ils se seraient retire[illegible] menace par Schamy [illegible] auxquels se serait joint ou[illegible] Battoun. Mais [illegible] ont grand besoin de con[illegible].

[illegible] français publient, à leur tour, [illegible] annonçant une importante [illegible] grecs en Thessalie. Selon [illegible] Petros, nommé chef des [illegible] dans laquelle [illegible] jusqu'à plus [illegible] portée à croire que [illegible] venues par voie d'Athè[illegible] exagéré, sinon l'échec [illegible] pertes des Turcs. Ces der[illegible] étaient au nombre de 7,000, [illegible] prétendent qu'il y ac[illegible] 1,500 tués, sont quatre généraux, et 3,000 noyés, sans compter les blessés. Il ne manque à ces dépêches que d'ajouter, comme c'est assez l'usage en pareille circonstance, que les insurgés, de leur côté, n'ont eu qu'un [illegible] et trois contusionnés.

Le roi Othon a publié le 20 une proclamation à son peuple, pour annoncer sa nouvelle [illegible].

Nous avons reçu quelques nouveaux renseignements sur la Note que l'Autriche vient d'adresser au cabinet de Saint-Pétersbourg pour provoquer l'évacuation des Principautés. Cette Note a été, dit-on, communiquée officieusement au cabinet de Berlin par le cabinet de Vienne, bien que ce ne fut point là pour ce dernier une obligation résultant de la convention du 20 avril. Le cabinet de Berlin, de son côté, aurait aussi communiqué officieusement à celui de Vienne la Note par laquelle aux termes de cette convention, il doit appuyer les demandes de l'Autriche.

Cette dernière invite d'abord le gouvernement russe à arrêter immédiatement tout nouveau mouvement offensif de son armée sur le Danube, les intérêts allemands se trouvant sérieusement en cause, maintenant que les troupes russes occupent la rive droite du fleuve. Puis l'Autriche engage ce même gouvernement à fixer un délai dans lequel les *Principautés* devront être complètement évacuées. Ce délai, l'Autriche ne dit rien qui puisse en indiquer la durée, elle laisse ce point à la décision du gouvernement russe, en manifestant le désir, toutefois, qu'il ne soit pas trop étendu. Mais elle ajoute que si le cabinet de Saint Pétersbourg ne croyait pas devoir faire à sa demande une réponse nette et catégorique, elle n'aurait plus elle-même qu'à prendre des lors conseil de ses propres intérêts et de ceux de l'Allemagne.

L'empereur d'Autriche a eu à Bodenbach une entrevue fort importante avec le roi de Prusse.

On écrit de Constantinople, 25 mai :

«D'après un tableau officiel remis au maréchal de Saint-Arnaud, les Russes ont en ce moment dans les principautés 162,000 hommes, dont 28,000 de cavalerie, et 580 bouches à feu.»

Le *Pays* annonce que la mortalité est effrayante dans les rangs de l'armée russe. Tous les hôpitaux de la Valachie sont encombrés ; Bucharest n'est plus qu'une ambulance. Les troupes manquent de vivres dans la Dobrudscha. Le pays ne fournit pas même de l'eau potable.

«Aussi, ajoute le *Pays*, le découragement de l'armée d'invasion commence-t-il à devenir une véritable panique. Pour la seconde fois le plan des opérations semble changé. Il ne s'agit plus, cette fois, de franchir le rempart de Trajan. Les Russes de la Dobrutscha reviennent sur eux-mêmes et se concentrent dans la direction de Silistrie. A Fokschani, la même concentration les ramène vers Bucharest, poursuivis l'épée dans les reins par les escadrons turcs.

«Une lettre de Krajowa du 26 annonce qu'ils font leurs préparatifs pour quitter la rive de l'Aluta. Ils auraient commencé à détruire tous les retranchements élevés sur la route de Turin à Giergewo, le pont de Slatina est brûlé. Il paraît même, d'après le *Morning Chronicle*, qu'un feu a tué 500 hommes à Brancowau, sur l'Aluta, dans leur retraite, et le *Lloyd* de Vienne croit qu'ils évacuent très sérieusement la partie occidentale de la Valachie.

UTILITÉ DES CHEMINS DE FER.—Un chemin de fer n'est pas seulement utile au haut commerce, en facilitant le transport des denrées, subsistances et provisions des points les plus éloignés, il ajoute à l'abondance du marché des villes et met de la sorte les objets de première nécessité à la portée des plus pauvres familles. On on sait par exemple que nos bouchers font venir leurs bœufs des Opelousas et des Attakapas mais le trajet est long et pénible; les bêtes souffrent dans les prairies et beaucoup périssent sur la route. On comprend donc que la viande de boucherie soit à la fois chère et de mauvaise qualité à la Nlle Orleans. Que le chemin de fer des Opelousas soit terminé, et il n'en sera plus ainsi. Nous aurons à bon marché de très bonne viande, car des trains spéciaux transporteront en quelques heures des troupeaux entiers à l'abattoir d'Alger. Ce transport s'opère sur tous les chemins du nord et de l'ouest. Voici ce que nous lisons dans un journal de New-York :

Le railroad central du Michigan a transporté, ces jours passés, plus de cinq cents bœufs expédiés de Chicago à destination du Détroit, qui sont arrivés dans le plus florissant état de santé, après une balte de 24 heures dans les gras pâturages de Buffalo. Du reste, ajoute le journal auquel nous empruntons ces détails, c'était plaisir que devoir ces intéressants animaux pencher, le long de la route, leurs têtes majestueuses pour contempler la beauté des sites qui se déroulaient devant eux à l'air de sérénité joyeuse qui régnait jusque dans la molesse de leur attitude, il était facile de comprendre combien ils étaient sensibles aux calmes douceurs d'une promenade en Wagons. Leur entrée à Detroit a été triomphante.

CHRONIQUE LOCALE.

Ecoles publiques du troisième district.

Le Directeurs des écoles publiques du troisième district ont réuni le 29 juin et ont élu les professeurs dont les noms suivent :

ECOLE SUPÉRIEURE DES GARÇONS—T. G. Rapier, principal, [illegible] professeur de français.

ECOLE SUPÉRIEURE DES DEMOISELLES—Mlle E. [illegible], principale; Mlle J. Maury, institutrice de français.

ECOLE DU CHEMIN DU BAYOU (garçons)—Charles B. Balant, principal; Mme E. Moony, prem. as[illegible] C. [illegible], 2me do; J. Loppe, professeur de français.

ECOLE DES DEMOISELLES, *Ch min du Bayou*—[illegible], principale, Mlle Lucas, assist., Mme Berlin, maîtresse de français.

ECOLE DU 1e WARD (garçons)—H. C. Castellano, principal, [illegible], prem. assist; Mlle Duby, 2me do, Mme Fisher, 3me do; Mlle Julia Baruc, 4me do.

ECOLE DU 7e WARD (demoiselles)—Mlle M. Nelson, principale; Mlle M. Kenney, prem. assist; Mlle M. Kayne, 2me do; Mlle Jenkins, 3e do; Mme L. Tur[illegible], maîtresse de français.

ECOLE DU 8e WARD (garçons)—Téreure M. C. [illegible], principal; J. W. Long, prem. assist; Mme [illegible], 2me do; Mme Kelly, 3me do; [illegible].

ECOLE DU 8e WARD (demoiselles)—Mlle Fry, principale; Mlle Bourses, prem. assist; Mlle A. Cook, 2me do; Mlle J. Savage, 3me do; Mlle M. A. Henry, 4me do; Mlle M. [illegible], 5me do.

ECOLE DU 9e WARD (garçons)—B. W. Gordon, principal; Mlle B. [illegible], prem. assist; Mlle M. A. Murphy, 2me do; Mlle Burrows, 3me do; Mlle M. Col[illegible], 4me do; Mme Gallager, 5e do.

ECOLE DU 9e WARD (demoiselles)—Mlle Catherine Bray, principale; Mme Mary Carey, prem. assist; Mlle Hess, 2me do; Mlle O. Pitard, 3me do; Mlle Evans, 4me do; Mlle L. Barjac, institutrice de français.

ECOLE LAFAYETTE—F. Barau.

ECOLE DE MISSISSIPPI—Mme Jenkins, principale.

ENQUÊTES—Le coroner a tenu hier les enquêtes suivantes :

Sur le corps de Frank Eckle, allemand, âgé de 37 ans. Verdict : mort des suites d'un coup de soleil.

Sur le corps de Robert Hall, irlandais, âgé de 45 ans. Verdict : mort des suites d'un coup de soleil.

Sur le corps de Michael Fleming, irlandais, âgé de 25 ans : mort des suites d'un coup de soleil.

Sur le corps de Mme Louise Aleata, française, âgée de 40 ans. Verdict : congestion cérébrale causée par l'intempérance.

Sur le corps de Jos. Osborne, irlandais, âgé de 35 ans. Verdict : congestion cérébrale.

Premier District.

COUP DE PISTOLET—C. G. Ferlino, qui avait tiré un coup de pistolet, le 2 du courant, sur un garçon de buvette, dans la rue Gravier, a été envoyé, à sa propre demande, devant la Première Cour de District. Plus tard, cependant, le recorder l'a fait remettre en liberté à la demande du garçon qui a déclaré avoir été l'agresseur.

RECEL—Andrew Gilloby a reçu du coton que des nègres avaient volé. Le recorder a exigé de lui un cautionnement en attendant qu'il se présente devant le juge Robertson.

FAUX BILLET—Henry Myers, demeurant au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas, est accusé d'avoir donné en paiement, à John E. Echelberger, un faux billet de $20 de la Banque de l'Etat de la Louisiane. Le prévenu a fourni $500 de caution pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

EX-PROPRIÉTAIRES—Thomas McMahon dit qu'il acheta, en mai dernier, un terrain et une maison de Joseph Raynor, Hanna Raynor et du nommé Ordner. Raynor et sa femme viennent régulièrement sur la propriété, depuis cette époque, et enlèvent les pots à fleurs, du bois, &c. &c. Cautionnement de $300 et interrogatoire fixé au 10 juillet.

ARRESTATION—John T. Calhoun est entre quatre murs pour avoir enlevé de l'argent de la boîte d'un omnibus.

Pat Sullivan a volé [illegible] en avoir le droit et s'est de plus parjuré. Il attend au violon que le recorder soit prêt à lui faire subir un interrogatoire.

Deuxième District.

FOURCHETTE—John Terechy a été arrêté pour avoir grièvement blessé, avec une fourchette, John Keister qui est forcé de garder le lit—Cautionnement de $1000.

VOLS—John Camp et John Wilkinson, ont fait enlever Martin Cusick dans une maison de la rue du Canal, et furent à lui tirer [illegible] $3 80 de la poche. Arrestation et cautionnement de $300 chacun.

Mary Hughes devra répondre à l'accusation d'être entrée chez Bridget Lynas, dans la rue Condé, entre Dumaine et Madison, et de lui avoir volé $100 en or. Cautionnement de $200.

Wm Foster a volé un lot de bijoux à M. C. Allen. Une partie des articles, parmi lesquels se trouvait une épinglette en diamant évaluée à $60, a été trouvée sur le prévenu.

BISULFITE DE CHAUX.—*Raffinerie Carondelet.*—Nous appelons l'attention des acheteurs et de leurs agents sur l'avis que publient aujourd'hui, dans nos colonnes, MM. Edw. Shiff & Co. Le bisulfite de chaux qu'ils se proposent de fabriquer en grand dans le vaste et magnifique établissement connu sous le nom de *Raffinerie Carondelet*, est employé par presque tous les planteurs sucriers de la Louisiane. Mais l'efficacité de cet ingrédient dépend surtout de sa pureté. MM. Shiff & Co., afin de donner sous ce rapport toutes les garanties désirables aux planteurs, se sont adjoints M. J. B. Avaquin, un des plus habiles chimistes non seulement de la Louisiane mais des Etats-Unis. On peut donc être sûr que les produits de la R. finerie Carondelet seront purs de toute espèce de matière saline. M. Avequin a fait d'ailleurs de la fabrication du sucre en Louisiane une étude spéciale, et il ne livrera que du bisulfite dont les planteurs auront lieu d'être satisfaits.

LES VICTIMES DE LA MER.—Nous parlions, l'autre jour, d'un malheureux Anglais de Philadelphie que le sinistre du *City of Glascow* a rendu fou furieux; il se trouve dans la même ville une autre victime de cette catastrophe, non moins digne de pitié. M. Wm Collins avait à bord de ce steamer sa femme, ses sept enfants et plus de vingt mille dollars, sa fortune entière. Naguère encore, lorsqu'il jouissait de sa modeste aisance au sein de sa nombreuse famille, qui aurait pu lui prédire qu'il se trouverait bientôt seul au monde et réduit à la plus extrême misère !

LE LEVIATHAN DES MERS.—M. Darius Davison, constructeur bien connu à Boston, vient de soumettre à quelques armateurs de cette ville les plans d'un [illegible] de 600 pieds de long et [illegible] à vapeur, indépendamment [illegible].

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Le [illegible] Mexicain.

Washington, 30 juin.—La Chambre a voté, hier, le bill allouant dix millions de piastres pour l'exécution du traité conclu avec le Mexique.

Au Sénat, une vive discussion a eu lieu entre les Sénateurs Pettit de l'Indiana et Sumner du Massachusetts, au sujet de [illegible] expressions dont ils se seraient servis. [illegible] honorables membres se sont [illegible] de *fausseté*.

M. Dixon, du Kentucky, a parlé pendant une heure en faveur de la loi sur les esclaves fugitifs.

Marché de New-York.

New-York, 31 juin.—Le marché aux cotons a été peu actif aujourd'hui. Les farines se vendent de $7 25 à $7 75. Les [illegible] de 76 à 86 c. le [illegible]. Les prix du porc, du bœuf et de la graisse n'ont pas changé.

Steamer Europa.

New-York, 30 juin.—Rien encore du steamer Europa qui [illegible] déjà être dans le port.

[illegible]—Les Marchés.

Pittsburg, 30 juin.—La farine baisse : 3 pieds 9 pouces d'eau dans le chenal.

Cincinnati, 30 juin—La rivière a baissé de 3 pouces pendant les dernières 24 heures. Prix de la farine $8 le baril. Les [illegible] se valent 5 c. la livre et les épaules 6 [illegible]. Whisky : 23 c. le gallon.

Louisville, 30 juin—La rivière ne monte ni ne baisse. Le steamer R. S. Winslow est parti pour la Nouvelle-Orléans.

**NOUVELLES D'EUROPE
DE TROIS JOURS PLUS RECENTES.**

Arrivée de l'Europa.

COTON LANGUISSANT ET CEREALES LOURDES.

SIEGE DE SILISTRIE.

New-York, 30 juin, au soir—Le steamer Europa, de la ligne Cunard est arrivé ici; les dates qu'il apporte de Liverpool vont jusqu'au 17 juin et sont de trois jours plus récentes que les avis reçus par l'Atlantic. Voici le sommaire des nouvelles commerciales.

Marché de Liverpool.

Liverpool, 17 juin—La demande sur le marché au coton a été languissante depuis le départ de l'Atlantic. 14 courant, et les ventes de la semaine se sont élevées à 45,000 balles dont 5000 prises par les spéculateurs et 7000 pour l'exportation. La circulaire de MM. Milligan Evans & Co dit que les prix ont généralement été favorables aux acheteurs mais sans changement remarquables; elle cote comme suit : fair Orléans 6 1/4d. Middling Orleans 5 3/8d. Fair Uplands 6 1/8 et middling Uplands 5 1/8 la livre.

La farine a été calme et le marché s'est clos à 38 et 39 s. le baril pour les marques Canal de l'Ohio. Le maïs a été lourd à 38 et 39 s. le quarter le jaune et blanc.

Marché monétaire.—Le marché monétaire offrait peu de facilité aux opérations, et les consolidés étaient cotés à 92 1/4.

Marché au coton du Havre.—Ce marché est plat, et les ventes de la semaine ont été de 5,000 balles. Les prix n'ont pas varié.

Nouvelles générales.—Les nouvelles politiques apportées par l'Europa n'offrent rien de bien saillant. La nouvelle la plus importante d'Orient est la résistance opiniâtre de Silistrie. Aux dernières dates les Russes n'avaient encore obtenu aucun avantage sur les assiégés.

PAROISSE PLAQUEMINES.—Nous lisons dans le *Natonal* de la Pointe à la Hache :

AFFAIRE DÉPLORABLE.—Notre paroisse a été, samedi dernier, le théâtre d'une nouvelle scène sanglante. Un nommé Groghan, Irlandais d'origine, a été grièvement blessé d'un coup de fusil par un enfant âgé d'environ 14 ans. Il paraîtrait que M. John Angelo était pris de querelle avec un nommé Kelly et que ledit Henry Groghan était intervenu pour séparer les combattans. Le jeune Adams Angelo ne prenant conseil que de son amour filial, s'est armé d'un fusil et a fait feu sur ledit Groghan. La charge lui a fracassé la hanche et tout le côté gauche. Hier, le malheureux blessé souffrait un peu moins de ses blessures.

ATMOSPHÈRE.—La saison est décidément à la pluie. Il n'est passé pas un jour sans qu'elle tombe avec une abondance épouvantable. Ce ne sont pas, si on le veut bien, des pluies continuelles, mais bien des orages fréquents, accompagnés d'éclairs et d'éclats de foudre.

Nos champs sont littéralement couverts d'une eau croupie, qui, avec la chaleur torride qu'il fait, ne peut manquer de nuire beaucoup à nos récoltes. Toutefois, jusqu'à présent nous n'avons pas de bien graves motifs de plainte.

ENQUÊTES.—Depuis quelque temps, notre coroner est dans l'exercice de ses fonctions jusqu'au cou. Voici les levées de corps de personnes noyées qu'il a faites sur les bords du fleuve.

Le 21 mai, il a trouvé un homme noyé en face du domicile du capitaine Jourdain Martin.

Le 29 du même mois, il en a trouvé un autre en face de l'habitation de M. Geo. W. Johnson.

Le 7 juin, un autre en face de M. S. Martin.

Le 17 juin, un autre à la résidence de M. Angelo.

Le 18 juin, un autre en face de l'habitation de M. Mossier.

Le 19 juin, un autre en face de l'habitation de M. Auguste Lecarpe.

Aucune de ces infortunées victimes n'avait de marque distincte qui put faire présumer ni le nom de la famille, ni l'origine à laquelle elle appartenait.

—Le même journal annonce que MM. le Dr. J B. Wilkinson, le Dr Lafon, Charles J. Villere et Armand Lartigue ont été désignés pour prononcer des discours le 4 de juillet. La lecture de la déclaration de l'indépendance sera faite en français par M. S[illegible] et en anglais par M. Oscar Arroyo. L'assemblée sera présidée par le vénérable Joseph Biddle Wilkinson, secondé par deux vice-présidents, MM Barthelemy Fontenelle et Maximilien Martin.

NOUVELLES DE LA BALTIQUE.

Voici les versions que donnent les journaux anglais sur les opérations de quelques batiments de la flotte anglaise contre la presqu'ile de Hango. D'abord à la Chambre des Communes, [illegible] :

«L'amirauté a reçu aujourd'hui de sir Charles Napier une dépêche datée de la baie de Hango, à l'entrée du golfe de Finlande, 23 mai, dans laquelle l'amiral rend compte d'un exploit de la frégate Arrogant et d'un petit vapeur l'Hecla, commandé par le capitaine Hall. Ces deux navires ayant ouï dire que trois gros navires russes de commerce étaient mouillés dans une baie, à dix milles dans les terres, et sous le jeu d'un fort considérable, le capitaine Hall a bravé le feu de la forteresse et le feu de mousqueterie des troupes rangées sur le rivage, et a pris, le 23 mai, a pénétré dans la baie et a prendre le seul navire de commerce qui s'y trouvait et qu'il a ramené triomphalement à la flotte.

«Sir Charles Napier fait observer que cet exploit est digne des plus beaux temps de notre histoire. Il ajoute que la flotte est en bon ordre. Lorsque la dépêche est partie, la flotte française n'avait pas encore rallié; mais on l'attendait sous quatre ou cinq jours, de telle sorte qu'aujourd'hui elle doit avoir rejoint.

Le *Globe* entre dans les détails suivants sur l'exploit de l'*Arrogant* et de l'*Hecla* dans la Baltique :

«L'amiral Napier avait depuis longtemps envoyé l'Arrogant en reconnaissance des postes et rives de l'ennemi, dans la rade de Hango. Pendant ce service, l'Arrogant a été rallié par l'Hecla, capitaine Hall, dont les services dans la guerre de la Chine sont si connus. Ces deux navires ont remonté une rivière étroite, et dans la soirée du 19, au moment où ils jetaient l'ancre, l'ennemi, embusqué derrière un banc de sable et dans un bois, a fait feu sur eux des chaloupes qui se trouvait alors à la distance de 6 à 800 yardes du rivage; sur les deux navires on a aussitôt ordonné le branle-bas; les canons ont été lancés tant contre la barrière de sable que contre le bois. L'ennemi a été bientôt délogé de cette double position et tout est rentré dans le calme. A deux heures du matin, les deux navires ont quitté le mouillage, l'Hecla en tête, les canonniers à leurs pièces. Pendant trois heures ils ont navigué de compagnie, lorsque, tout à coup, ils se sont trouvés à portée de canon d'une batterie ennemie. L'Hecla a ouvert le feu : l'ennemi a répondu vivement. Le promontoire sur lequel était établie la batterie était couvert de soldats, en longues capotes grises, dont les casques d'acier brillaient au soleil levant.

«Pendant que la batterie tirait sur l'Hecla, l'Arrogant a lâché sur tous ces soldats une formidable bordée. Quand la fumée a été dissipée, on a vu un détachement d'artillerie à cheval qui s'enfuyait à toute bride. Toutefois, un feu très vif de mousqueterie partait du bois, et à bord des deux navires, tombaient comme grêle des balles de carabines Minié. L'Arrogant a touché terre à vingt yards de la batterie, mais non sans avoir démoli, par une bordée, tous les canons de l'ennemi. L'Arrogant a été bientôt relevé. En dépassant le fort que les deux navires anglais venaient de faire taire, ils ont vu des affûts de canon brisés, des canons démontés, des casques et des havresacs qui jonchaient la terre. La ville d'Ekness était découverte. C'était l'objet de l'expédition. L'Arrogant fut forcé d'y jeter l'ancre, il n'y avait plus assez d'eau. L'Hecla a avancé; une nouvelle batterie a fait feu. L'Arrogant a soutenu bravement la canonnade, favorisant le passage de l'Hecla; ayant aperçu une embarcation russe, elle s'en est emparée et l'a remorquée, l'emmenant, à la grande terreur des habitans. A son retour cette petite expédition a été ralliée par le Dauntless que sir Ch. Napier envoyait, afin de savoir d'où venait ce feu que l'escadre entendait parfaitement dans la rade de Hango.

«L'Hecla a eu plusieurs boulets dans le corps du bâtiment. Les bombes et les boulets passaient par-dessus l'Arrogant. A bord de l'Arrogant, un homme a été tué d'une balle au cœur. Un autre a été grièvement blessé par un boulet. Il est mort ensuite. L'Hecla a eu un homme tué. Le capitaine Hall n'a pas voulu revenir sans un trophée. Il a débarqué bravement avec ses marins, et il les a disposés en tirailleurs, pendant que lui et une partie de ses hommes enlevaient un canon en fer de l'ennemi et le plaçaient à bord de l'Hecla. L'Arrogant et l'Hecla avec leur prise, ont rallié l'escadre le 21. Le commandant en chef a fait faire ce signal : «Bien fait Arrogant et Hecla.» Les navires se sont pavoisés et l'on a donné trois salves d'applaudissements pour ces braves.»

Indépendamment de l'affaire de l'Arrogant et de l'Hecla, la flotte de la Baltique a opéré un mouvement dans le golfe de Finlande et bombardé Hango, ainsi que nos dépêches nous l'avaient annoncé. Voici d'abord une lettre d'un officier de la flotte, publiée par le *Daily News* :

«Flotte de la Baltique, 20 mai.

«Nous sommes arrivés ce matin, et nous avons mouillé en vue de Hango. Le 18, sir Ch. Napier, laissant une division aux ordres du contre-amiral Corry, s'est rendu devant Hango avec le Duc de Wellington, le Caesar, le Hogue, le Blenheim, l'Edinburgh, le Princess Royal, l'Ajax, [illegible] [illegible].

ments des canonnières russes. J'ai appris que plusieurs officiers de marine prussiens étaient venus sur l'escadre. Les fortifications sont solides et il faudra les battre fort longtemps.

Le *Globe* nous apporte les renseignemens qui suivent sur le bombardement de Hango :

«Dans l'après-midi du 22 mai, le Dragon, capitaine Wilcox, a reçu l'ordre de prendre position près d'une île où une bouée avait été préalablement établie. Cette position flanquait le principal fort, Gustafsvern, et deux canons seulement de ceux qui étaient sur les remparts pouvaient atteindre le Dragon, qui reçut de l'amiral l'ordre d'ouvrir le feu. Le fort répondit.

«Pendant six heures et demie, le Dragon et le fort se canonnèrent. Plusieurs bombes, lancées par le Dragon, firent explosion au centre du fort; elles doivent avoir tué du monde à l'ennemi. Deux bombes ont démoli une des embrasures. De part et d'autre on tirait, mais lentement.

«Dans la journée, la Magicienne reçut l'ordre d'aller prendre position de l'autre côté de la petite île; elle ouvrit un feu vigoureux contre une les batteries masquées du côté de la terre. Elle y lança plusieurs bombes. La batterie répondit avec des boulets; mais la Magicienne était hors de portée.

«Le Basilik rejoignit les deux autres bâtiments.

—L'Hécla, pendant ce temps, occupait le fort Gustave-Adolphe. Plusieurs de ses boulets et bombes ont admirablement porté. Tous les projectiles lancés par le fort n'allaient pas jusqu'à lui. L'Hecla est restée mouillée dans sa position toute la nuit. Les autres bateaux à vapeur ont été rappelés vers quatre heures et demie. Les canons des forts étaient mal pointés.

«Le Dragon est le seul navire qui ait été touché trois ou quatre fois. Il a eu un homme tué et un blessé.»

Voici une lettre écrite à bord de la flotte anglaise de la Baltique et adressée au *Daily-News* :

«Nous avons un vif désir de combattre et de vaincre, mais il ne paraît pas que notre gouvernement et le gouvernement français soient disposés à courir de grands risques sans être à peu près sûrs d'obtenir de grands résultats. Les positions russes dans cette mer sont très fortes, Cronstadt notamment vient d'être renforcé de plusieurs batteries, et on a rendu les abords impraticables; de telle sorte qu'il faudra en approcher avec précaution et emporter les positions l'une après l'autre.

«Il y a quelque temps, un officier proposait une attaque des forts par les gros navires, tandis que tous les bâtiments légers se rendraient à Saint Pétersbourg; mais pendant les glaces, les Russes ont fait une multitude de nouveaux travaux. Cependant, je crois que dès l'arrivée des Français, nous entreprendrons quelque chose et que vous entendrez parler d'attaques sur Sevaborg et Revel. Svéaborg est très fort; mais il y a de l'eau pour nos navires, et bien que les passes soient étroites et les écueils nombreux, nous pouvons y arriver, familiarisés que nous sommes aujourd'hui avec la navigation de cette mer.»

Voici ce qu'on écrit de Kiel, 29 mai, au *Morning Herald* :

«J'arrive de bord de l'Inflexible, portant pavillon de l'amiral Parseval-Deschênes, commandant l'escadre française de la Baltique, qui compte 17 bâtiments, savoir : 8 vaisseaux de ligne avec 5 frégates et quatre bateaux à vapeur. Ces derniers sont à Kiel; ils chargent des vivres. Les plus gros bâtiments sont à quelques milles au-dessous et devant Bellevue. Tout le monde à bord désire rallier le plus vite possible l'escadre anglaise.

«Les bâtiments sont en parfait état, avec des pièces de très gros calibres. Les ponts sont couverts d'hommes. Les cadres des équipages sont au grand complet, et néanmoins il y a de plus, à bord de chaque navire, un grand nombre de soldats de marine. Hier, il y avait à terre, à Kiel, plus de 2,000 hommes, tant officiers que soldats et matelots.

«Des trains attelés de trois locomotives transportaient une foule immense à Bellevue pour avoir le coup d'œil des gros vaisseaux. Le rendez-vous général des soldats et matelots français était à Bellevue, à dix heures du soir. Les chaloupes les transportaient à leurs vaisseaux. Un restaurant (*gutshopf*), sur le bastion, regorgeait tellement de Français, que l'on eût dit un marché [illegible] français dans le voisinage des casernes. La [illegible] de quelques Allemands se perdait complètement dans le bruit des conversations françaises.»

On lit dans le *Siècle* :

Nous avons dit l'enthousiasme avec lequel les populations allemandes avaient salué le passage de notre flotte à Kiel, plus de vingt mille personnes sont venues, de tous les points de l'Allemagne, voir de près nos magnifiques vaisseaux. Une lettre que nous recevons de Semern-Belt, 1er juin, confirme tout ce que nous avons dit à ce sujet. Au moment où l'escadre mettait à la voile pour quitter Kiel, elle a été saluée par la garnison de 60 canons la *Vengeance* et le vapeur le *Milan*.

«Le vaisseau le *Breslau* est resté au mouillage de Kiel. Il a dû rejoindre l'escadre peu de jours après. Le vent, qui était favorable, a complètement manqué dans la matinée du 31 mai. Les courants contraires et le petit nombre de bateaux à vapeur dont il dispose ont décidé l'amiral à mouiller. La Baltique a cela de commode que la profondeur moyenne et uniforme étant de 150 pieds au plus, on peut mouiller partout où l'on se trouve, de façon à ce que les courants ou les vents deviennent contraires. L'escadre a donc mouillé le 1er juin à Semern-Belt, passage formé par les îles de Aaland et de Semern-Belt, à mi-distance de Kiel et de Lubeck.

«La journée a été employée à exercer les canonniers. Les Baltes étaient placés à mille mètres; ils ont été criblés et rompus à bord en débris. Les pièces anglaises dont sont pourvus nos vaisseaux se [illegible] et nos bords [illegible]. Il paraît que le [illegible] ont [illegible] qu'avec du fusil.

«Au moment du départ du courrier, le calme continuait et le courant était toujours contraire.»

On écrit de Hambourg sous la date du 6 juin :

«J'ai à vous annoncer l'arrivée dans le port de Kiel de la nouvelle frégate [illegible] *Milan*, *le Caméléon*, [illegible] à vapeur *le Milan* et le *Souffleur*, qui [illegible] pour aller rejoindre dans la Baltique le gros de la flotte française. Il reste en ce moment à Kiel trois bâtiments français, les frégates la *Vengeance*, la dernière venue *Semillante*, et le vaisseau *le Breslau*, retenu par motif sanitaire.

«Parmi les approvisionnements dont la flotte française s'est pourvue lors de son récent séjour dans le port de Kiel figurent 9,600 sangsues; 10,000 fr. ont été dépensés en achats de médicaments de toute nature.

«D'après les nouvelles de Rostock, en date d'hier, la flotte française, forte de seize bâtiments et de deux bateaux à vapeur, avait jeté l'ancre, le 4, tout près de Warnemunde; mais après y avoir fait un court séjour, le même jour, elle a repris la mer à 4 heures du soir.

«Nous avons reçu aujourd'hui des nouvelles directes de la côte de Finlande, en date de 28 mai, elles confirment qu'à cette date le gros de la flotte anglaise était toujours devant Hango. Ud où le vaisseau français l'*Austerlitz* se trouvait aussi.

«On assignait deux motifs principaux à l'inaction prolongée de la flotte anglaise. L'attente de l'escadre française et celle de la flottille de chaloupes canonnières que l'on construit et que l'on arme, comme vous le savez, dans les ports anglais, la nécessité d'un certain nombre de bâtiments légers à peu de tirant d'eau parait se faire sentir tous les jours davantage dans cette mer qui abonde en bas-fonds et en écueils, et où tous les signaux et tous les phares ont été détruits par ordre du gouvernement russe.

«Ce n'est que le 30 mai que deux bâtiments de guerre anglais, détachés de la flotte, ont fait une première apparition devant le port de Riga dont ils se sont éloignés dans la même journée après avoir observé et reconnu les forts et les ouvrages de défense.

«Chaque jour nous apporte une nouvelle liste de récentes captures de navires de commerce opérées par les croiseurs anglais dans le golfe. Le 1er de ce mois ils ont encore enlevé dix navires dans le port de Libau.

On lit dans le *Lloyd* :

«Nous avons des nouvelles du théâtre de la guerre sur le Danube, datées du 1er juin. Le prince Paskiewitch était de nouveau à Kalarasch; les troupes étaient dans leurs anciennes positions; aucun fait décisif n'avait eu lieu. Toutes les troupes russes de Bucharest avaient reçu l'ordre de partir pour le Danube.

«Les nouvelles d'Odessa annoncent, qu'en vertu d'une autorisation de l'Empereur, la plupart des navires de commerce qui se trouvaient à Odessa sont partis; les autres devaient suivre dans peu de jours.»

On lit dans le *Courrier de Marseilles* du 4 juin :

«Le *Thabor*, qui a touché au Pirée, nous apporte quelques détails sur l'expédition du général Forey.

«Le 25 mai dans l'après-midi, les chaloupes qui transportaient le corps expéditionnaire arrivaient en vue du port, et venaient les unes après les autres, vu le peu d'espace qu'offre le Pirée, prendre leur ordre de mouillage. Pendant la nuit de nombreuses embarcations sillonnaient le port, allant d'un navire à l'autre, communiquant des ordres et veillant aux instructions données.

«A quatre heures-et-demie, les chaloupes des frégates à vapeur armées en guerre, le canon à la proue, les matelots avec le pistolet au poing, accostèrent par tribord et bâbord les goëlettes grecques mouillées près du rivage. L'abordage eut lieu en un clin d'œil; les équipages n'essayèrent pas même de se défendre. Les matelots furent conduits sur nos navires et les officiers renvoyés à terre. Les chaloupes retournèrent à bord après avoir laissé un officier et hommes de garde sur chaque prise. Le débarquement commença par des détachements de matelots.

«On accosta le quai à la Grand Place, près de l'église, et nos marins prirent possession des points qui commandaient le débarquement. Les Anglais débarquèrent aussitôt. Les canons des embarcations furent placés sur leurs affûts et mis à terre, mèche allumée. On prit position, des tirailleurs se développèrent sur un grand espace pour intercepter la circulation et protéger le lieu de débarquement, en même temps des vedettes étaient placées dans toutes les directions.

«A huit heures on débarqua l'infanterie de marine, qui releva les équipages de ligne. A dix heures, le débarquement cessait. Il y avait à terre 4,000 hommes, infanterie de marine et le 74e de ligne.

«A midi, le général Forey et son état-major, suivis d'un détachement, allèrent explorer les environs et reconnaître le campement des troupes. Nos soldats, arrivent l'arme au bras; une moitié des troupes était encore à bord. On attendait le résultat de l'exploration, qui avait lieu à bord du *Gomer*, après quoi on devait man[illegible] sur Athènes ou camper au Pirée. On [illegible] [illegible] du roi Othon et la frégate [illegible].

«Sur ces entrefaites, arrivait le ministre de France, porteur des concessions faites par le roi. A trois heures tout était terminé.

«Les troupes débarquées sont campées près de Munichye, sous le commandement d'un des généraux de brigade de la division. Les autres troupes, avec le général Forey, ont fait voile pour Gallipoli.

Le *Constitutionnel* ajoute :

«L'embarquement du roi Othon aux demandes des puissances protectrices, rend inutile la présence d'une grande division. En conséquence, trois mille Français et mille Anglais seulement resteront en Grèce, et une partie de ces troupes stationnera à Syra, à Patras et à Corinthe. Pour l'instant, les troupes débarquées sont campées près de Munichye, sous le commandement d'un des généraux de brigade de la division. Les autres troupes, avec le général Forey, ont fait voile pour Gallipoli. M. Thouvenel [illegible] par le Promenade, [illegible].

chargé de l'administration du [illegible] débarquement.

«Dans les négociations qui ont eu lieu, on a proposé un pavillon d'alliance [illegible] que les Grecs puissent reprendre leur navigation. Tout est tranquille à Athènes. Au premier moment de stupeur a succédé un calme dont les hommes sensés profitent pour faire entendre la voix de la raison et condamner les projets insensés des brouillons ambitieux qui ont si gravement compromis leur pays. Une réaction salutaire s'opère, lentement à la vérité, mais enfin rien ne s'opposera plus à ce que la vérité se fasse jour dorénavant.»

Le *Constitutionnel* parle d'armements considérables qui se font dans la Pologne russe. Les feuilles allemandes énumèrent les divisions de grenadiers, les régiments de cosaques [illegible], etc en Pologne, en Lithuanie, en Courlande.

On écrit de Vienne, 2 juin, à la *Gazette de Cologne* :

«Nous avons reçu hier, de la bouche d'un personnage très connu dans le monde catholique, qui vient de Rome et doit s'arrêter peu de temps à Vienne, l'assurance [illegible] que S. S. le pape s'est prononcé pour la politique des puissances occidentales et en faveur d'une alliance de l'Autriche avec les puissances, et qu'elle considère la Russie comme l'ennemi le plus redoutable de l'église catholique.»

Les hostilités dans la mer Noire.

Le *Moniteur* publie le rapport suivant du vice amiral Hamelin, commandant en chef de l'escadre française de la Méditerranée.

«A bord du vaisseau la *Ville-de-Paris*, Baltchick, 21 mai 1854.

«Monsieur le ministre,

«Partis le 17 avril de la baie de Kavarna, pour commencer leurs opérations de guerre dans la mer Noire, les deux escadres combinées ont jeté l'ancre, le 20 mai, devant Baltchick, où elles vont s'occuper immédiatement de faire leur eau et les approvisionnements nécessaires.

«Il n'a pas dépendu de nous que les faits de guerre dont cette croisière de plus d'un mois a été semée ne fussent plus nombreux, plus importants; mais les forces navales russes se sont tenues tellement renfermées dans Sébastopol et à l'abri des mille bouches à feu de ce port, que pendant vingt jours passés [illegible] à petite distance de ce point, nous n'[illegible] un seul bâtiment ennemi à l'[illegible] même à nos éclaireurs.

«D'un autre côté, nos croiseurs [illegible] vapeur ramassaient dans toute l'étendue de la mer Noire les bâtiments portant pavillon russe, lesquels constituent un assez grand nombre de captures depuis l'ouverture des hostilités; et, enfin, la division des vaisseaux et frégates à vapeur envoyée en mission le long des côtes de Circassie constatait que les Russes eux-mêmes avaient abandonné les seize forts échelonnés pendant plus d'un demi siècle, à la suite de tant de travaux et de tant de combats, sur les 200 lieues de côtes qui séparent Anapa, près la mer d'Azof, du port de Batoum, voisin des frontières de la Turquie : nouvel échec, ce me semble, pour la puissance moscovite.

«En somme, monsieur le ministre, si Votre Excellence veut bien considérer que le port impérial d'Odessa a été complètement détruit par nos bâtiments à vapeur, que la flotte russe, défiée dans ses ports, n'a pas osé en sortir pour venger cet échec; qu'il est interdit, sous peine de capture, au pavillon russe de sillonner dorénavant les eaux de la mer Noire dont le czar avait prétendu faire un lac moscovite; si l'on considère enfin que toutes les possessions russes de la côte de Circassie ont été détruites ou abandonnées, et que par suite le flanc de l'armée russe d'Asie se trouve à découvert, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que cette première phase des opérations des escadres a déjà produit des résultats assez notables, tout à l'avantage des puissances occidentales, tout au détriment de l'influence russe dans la mer Noire.

«Je suis avec respect, monsieur le ministre, de Votre Excellence, le très obéissant serviteur.

»Le vice amiral commandant en chef l'escadre de la mer Noire, »HAMELIN.»

L'amiral Hamelin a adressé à l'escadre de la mer Noire l'ordre du jour suivant :

«Le vice-amiral, commandant en chef, témoigne sa satisfaction à l'escadre sur la manière dont elle a rempli ses devoirs pendant la durée de cette dernière croisière, qui n'a pas été sans quelque lustre pour nos armes. Le port impérial d'Odessa réduit en cendres ainsi que tout ce qu'il renfermait, l'ennemi défié dans Sébastopol et n'osant pas en sortir, les bâtiments de commerce russe capturés ou mis hors de service, les forts de la côte de Circassie que la Russie avait échelonnés depuis un demi-siècle sur le littoral de la Circassie, abandonnés par elle en prévision de nos attaques prochaines; enfin, le prétendu domaine en mer Noire où il prétendait dominer en maître, tels sont les premiers résultats obtenus par nos vaisseaux et par les bâtiments à vapeur opérant sous leur égide.

«Un autre fait non moins remarquable a été constaté : c'est que les 19 vaisseaux des deux escadres combinées ont navigué de conserve pendant plus d'un mois avec un ensemble parfait, c'est qu'enveloppés par des brumes épaisses et presque continuelles, ils ont croisé durant vingt jours devant Sébastopol, sans qu'il en soit résulté aucun accident de mer, succès qu'on ne saurait trop attribuer à l'attention de chacun à veiller les mouvements des navires et les signaux de l'amiral qui les dirigeait, [illegible] sultat.

«Le vice-amiral, commandant en chef, s'est empressé de signaler au gouvernement de l'empereur ces titres nouveaux que l'escadre venait d'acquérir à sa confiance du pays.

«Le présent ordre sera lu aux équipages, et affiché au grand-mât.

«Par ordre :
»Le chef d'état-major de l'escadre de la mer Noire,
»Signé : comte BOUET WILLAUMEZ,
»Capitaine de vaisseau.»

L'amiral, dans son rapport au ministre de la marine, se porte pas, et le [illegible], d'une attaque qui aurait été dirigée contre les forts de Sébastopol. Le bruit du bombardement de cette place n'avait donc aucun fondement.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 9 juin 1854.

Messieurs,

La tâche de votre correspondant, est devenue assez ingrate. La guerre et les grands intérêts qu'elle met en jeu préoccupent exclusivement l'opinion publique. Mais la guerre et les négociations qui s'y rapportent, sont entrées dans une phase de réalisation pratique qui fait que tout l'intérêt des journaux se concentre exclusivement dans le chapitre des nouvelles, et comme celles-ci sont pas les journalistes qui les font, comme on n'est pas les faire si les événements sont plus lents à venir que les journaux à recueillir, il en résulte que les correspondants, autres que ceux qui au prix de gros salaires [illegible] les résumer dans une dépêche télégraphique de deux lignes, ce dans des rapports officiels dont le texte est aussitôt rendu public, tout comprendre, et que les lecteurs comprendront, l'espère, que le rôle de rapporteur hebdomadaire n'a rien de bien brillant, la faute en est moins aux hommes qu'aux situations qui sont peu devant lesquelles vise que l'exigeraient l'impatience du lecteur.

Les affaires continuent à se présenter sous un aspect de plus en plus favorable aux puissances occidentales, de plus en plus contraire aux espérances ambitieuses de la Russie. D'après les dernières nouvelles du Danube enregistrées par le *Moniteur*, les Russes, dans un nouvel assaut donné à Silistrie, ont perdu 4,500 hommes tant tués que blessés. Il est également positif qu'un corps d'armée anglo-français de 25,000 hommes environ a dû s'embarquer pour Varna, tant à Constantinople qu'à Scutari et à Gallipoli. Ici commencent les conjectures. Selon certaines correspondances, ce corps serait destiné à attaquer la gauche des Russes, pendant qu'Omer-Pacha s'avancerait de Schumla pour les attaquer de front, et que la garnison de Silistrie tenterait une sortie pour favoriser les mouvemens de ses libérateurs. D'autres feuilles, et entr'autres le *Times*, inclinent à croire, au contraire, que l'on se bornera à occuper fortement la ligne des Balkans, et qu'on laissera les Russes s'emparer de Silistrie et des places fortes du Danube, jusqu'à ce que l'Autriche, plus intéressée que les autres puissances à l'affranchissement du cours de ce fleuve, se décide à entrer en ligne.

Ce moment, d'ailleurs, semble se rapprocher chaque jour. Des correspondances d'Allemagne, recueillies par l'*Indépendance Belge*, prétendent que l'Autriche et la Prusse se sont engagées à maintenir non seulement l'*intégrité*, mais encore l'*indépendance* de l'empire ottoman, et que ce mot introduit à dessein dans les pièces et dans les correspondances officielles, exprime, sous les formes toujours un peu voilées de la diplomatie allemande, la ferme volonté de ne pas revenir au *statu quo ante bellum*, et de procéder à un renouvellement [illegible] à une révision des anciens traités entre la Russie et la Porte, qui enlève à la première de ces puissances les prétextes dont elle s'est servie pour s'ingérer dans les affaires intérieures de la seconde.

Ce qui est positif, c'est que la Note par laquelle l'Autriche demande à la Russie l'évacuation des principautés danubiennes, est partie le 3 juin pour St Petersbourg, enfin c'est que l'Autriche concentre des forces imposantes sur la frontière Moldo-Valaque, et que l'immense quantité d'approvisionnements, de fourrages &c qu'elle achemine de ce côté, semble indiquer de sa part l'intention d'entrer activement et prochainement dans la lice.

Le gouvernement grec s'est complètement soumis à la pression exercée par l'occupation française. Le roi a changé son ministère et promis d'observer la neutralité. M. Mavrocordato, ambassadeur de Grèce à Paris, est le chef désigné du nouveau cabinet. Cependant la télégraphie privée annonce ce matin que l'insurrection aurait remporté en Thessalie un avantage assez marqué sur les troupes turques. Ce fait, s'il se confirme, n'aura d'autre effet que de déterminer une participation plus active de l'armée d'occupation à la répression des insurgés grecs du continent, car les deux gouvernements paraissent bien résolus à ne pas permettre que la Grèce de tenace, en cette circonstance, l'instrument de l'ambition russe contre la Turquie. On peut donc, à moins de tractes tout-à-fait inattendus de la part des Russes, considérer le soulèvement Grec comme à peu près terminé. Il ne restera plus qu'à réorganiser en Grèce un état politique plus stable, plus approprié aux légitimes besoins du pays, et qui n'implique pas un démembrement de la Turquie. Ce problème n'est pas facile, mais le temps en facilitera la solution et le danger de la première explosion paraît au moins momentanément écarté.

Le bruit a couru ces jours-ci à Paris et avec une persistance singulière, que Sébastopol était pris. On disait jusqu'à citer le nom du général qui, revenant des Tuileries, y aurait appris la nouvelle de la prise de Sébastopol; et l'on prétendait que le *Moniteur* se taisait, c'est que le gouvernement, avant de publier une nouvelle de cette importance, voulait attendre des informations officielles. Jusqu'à présent rien n'est venu confirmer cette rumeur. Il paraît peu probable qu'au moment où les troupes alliées vont opérer sur le Danube, on en détache un corps suffisant pour pouvoir agir efficacement en Crimée; et enfin, il est à peu près certain que le combat, de troupes de débarquement, les amiraux n'auraient pas l'intention de leur flotte, et n'ont pas abordé des opérations de l'armée de terre, en attaquant une ville que les militaires présentent comme presque imprenable.

De la Baltique, rien de nouveau, si ce n'est que les préparatifs et la mise en état de l'opinion en Suède sont favorables aux alliés [illegible] la [illegible] [illegible].

glais n'ont encore fait que ce qu'on pourrait appeler l'essai de leurs canons contre le fort de Hango. Quand on songe que dans trois mois et demi, la Baltique va devenir difficile à tenir, on ne peut s'empêcher de désirer que quelque coup éclatant soit bientôt frappé de ce côté.—Pour ne rien oublier dans la mer Noire, il faut dire que tous les forts élevés par les Russes sur les côtes d'Abasie et de Géorgie sont aujourd'hui au pouvoir, soit des Turcs, soit des Circassiens, et que l'on parle, mais vaguement encore, de ses de importants remportés par Schamyl, et qui mettraient en péril la domination russe à Tiflis.—Enfin, les journaux du gouvernement commencent à parler des menées révolutionnaires de la Russie en Hongrie et dans les provinces slaves de l'Autriche. Ce n'est là qu'un début, sans doute; mais il peut mener loin—qui sait, d'ailleurs, à part les travaux de démolition qui font ressembler Paris à une ville bombardée, il n'y a rien de nouveau, et il règne dans les esprits, et malheureusement aussi dans les affaires, un calme que rien ne promet d'interrompre de si tôt.

K....

Si vous toussez, [illegible] WISTAR'S CHERRY EXPECTORANT DE STA[illegible] [illegible] guéri les jours de milliers de personnes [illegible] les plus dangereuses [illegible] Prix : 50 cts. la bouteille ou six bouteilles pour $2 50. 27 juin

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins ce plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le consignataire, un pamphlet contenant une liste de plus de 80 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi.
J. WRIGHT & Co., [illegible], rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 23 jan—1 an

Si vous avez une mauvaise haleine, servez-vous de l'HYDROPIPER du Dr Geoghegan.

LA mauvaise haleine peut être la conséquence de diverses maladies; elle est généralement un symptôme de [illegible] des organes de la digestion, telle que la maladie de foie, la dyspepsie, la constipation, les vers, &c.

Le meilleur moyen de faire disparaître ce mal, est de prendre l'Hydropiper trois fois par jour; et, dans un cas de constipation, une pilule de Graefenberg tous les matins. La langue reprendra sa couleur naturelle, la peau deviendra rose et l'haleine aussi douce que celle d'un enfant, à moins que les dents de la personne soient gâtées.

Maladies des femmes.

Toute femme de bon sens qui se sent faible, qui souffre des nerfs ou éprouve une douleur au dos, devrait employer l'HYDROPIPER.

Les personnes pales

Ou menacées de la maladie de poitrine verront après qu'elles en auront pris une bouteille ou deux, leur peau devenir rosé au lieu d'être pale et maladive.

Clous, Anthrax et Feux Sauvages.

Prenez l'Hydropiper trois fois par jour et, de temps en temps, une pilule de Graefenberg.
RAYMOND & PATTEN, No 74 rue Quatrième, Louisville, Ky., agents pour la vente en général.

A vendre à la Nlle Orléans, par les agents
JARVIS & WOODMAN, Coin Magasins et Commune, et WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres.
12 juin—1m,v,et camp.

MM. Murphy & Nevius vend ent aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, des propriétés pour le compte de la succession de M J. Johnston. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

VINCENT & Co, vendront sans réserve, aujourd'hui, à 10 heures, à leur magasin d'encans, No 41, rue Bienville, 175 colis de marchandises sèches, [illegible].

Banque du Sud.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.

UNE dividende de [illegible] sur le capital de la Banque a été déclaré [illegible] payable en cette ville, à partir du 10 courant, et aux succursales de la Banque du Nord, à Londres, et de l'Amérique, à New-York, à partir du 15 août [illegible].
1 juil—5. J. L. WINSAY, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
[illegible], 1er juillet 1854.

LES billets échéant mardi prochain, 4 juillet, devront être payés lundi, jour où les billets devront être offerts pour l'escompte de [illegible].
1 juillet. RICHARD RELF, caissier.

Dissolution de Société.

LA société qui existait entre les soussignés sous la raison de H. Peychaud & Co, est dissoute à partir de ce jour. La liquidation se fera par l'un ou l'autre des associés.
Nouvelle-Orléans, le 29 juin 1854.
H. PEYCHAUD, T. DUREL.
1 juil—2t

Avis de Société.

LES soussignés ont ce jour, formé une société sous la raison de H. Peychaud & Co. Ils continueront les affaires de commission de l'ancienne maison de Peychaud & Co, au No 28, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville.
Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1854.
H. PEYCHAUD, FR. ROYER.
1 juil—3t

Liquidation.

LA société existant en cette ville sous la raison de P. Longe & Grattan est, à partir de ce jour, dissoute d'un commun accord. Grattan, Commagère & Co restent chargés de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.
SIM GRATTAN, P. LONGE, L. COMMAGERE.

Société.

LES soussignés ont formé à partir de ce jour une société sous la raison de Grattan, Commagère & Co dans cette ville, et P. Longe & Co, à la Havane, dans le but de s'occuper des affaires de commission.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.
SIM GRATTAN, L. COMMAGERE, P. LONGE.
1 juillet

A LOUER
Le magasin à quatre étages, No 44, rue de Chartres. S'adresser à Paul Tulane & Co., No 16, rue de Chartres. 1 juil—2m

Dissolution de Société.

LA société existant en cette ville sous la raison d'OLIVIER & BAQUIÉ est dissoute, ce jour, par l'expiration du temps limité. Le soussigné est seul chargé de liquider les affaires de l'ancienne société et se servira du nom de la maison que pour la liquidation.
1er juil—1m AUG. BAQUIÉ.

JE remercie mes amis et le public du patronage accordé à mon ancienne maison et j'ai l'honneur de leur annoncer que je continuerai les affaires de commission au même endroit en mon propre nom.
AUG. BAQUIÉ, No 14, rue de la Nouvelle Douane et No 14, rue Cr[illegible]. 1er juil—1m

Avis.

LE soussigné a associé à ses affaires, le 1er juin dernier, M. Jesse Beene, et continuera la vente en gros de sucres et de marchandises sèches de la Louisiane, sous la raison de McClure & Beene.
1 juil—3 WILLIAM McCLURE.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854.
Pelican Hook & Ladder Fire Co. No 4.
Les officiers et membres de cette Compagnie sont priés d'assister à une réunion mensuelle qui aura lieu lundi, 3 du courant, à 7 heures et demie P. M. dans la salle des délibérations de la Direction des Écoles publiques du 2d district. La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre. ERNEST DUCATEL, Secrétaire.
1er juil—3

SUCRE de la Havane—Sucre blanc, jaune, et brut, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34 rue Vieille Levée. 1 juil

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba—Reçu par la goëlette Edwin Dorsey, un lot de choix pour capes et tripes, à vendre par MORENO FRERES, 34 Vieille Levée. 1 juil

CONSERVES de la Havane—De la célèbre manufacture La Dominica, reçues et à vendre par MORENO FRERES, 34 rue Vieille Levée. 1 juil

CIGARETTES—Un bel assortiment des marques Figaro Manzagaro, Minerva, Distinguida Espanola, etc. en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34 Vieille Levée. 1 juil

PAPIER pour cigarettes—Quelques balles d'une marque célèbre, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 1 juil

TABAC en feuilles, au Mexique—18 balles, à ma gasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 1 juil

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet et de choix des cigares comprenant toutes les belles qualités des marques suivantes : Intimidad Ingenuidad, Nicotiana, El Sol, Washington, D. D., "Bien esperars," "José Frecchieri," Espanola, Flor de Passo, Lucero, Fontier, Rorena, Lasasa, La Fé, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34 rue Vieille Levée. 1 juil

QUININE—2000 onces, à vendre par E. J. HART & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 1 jn

BOUGIES—Reçu du Havre [illegible] par le navire Empire City, à vendre par F. J. HART & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 1 jn

THE PONCHO—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co, 73 rue Tchoupitoulas. 27 jn

FRUITS d'Angleterre pour [illegible] à vendre par E. J. HART & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 27 n

POUTRE DE LONDRE—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co, 73, rue Tchoupitoulas. 27 jn

G. W. DUNBAR,
Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins.
No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans, [illegible] rue Elm, Boston. 12 mars

Almanach d'Adresses.
(Directory) pour 1855.
AUX PLANTEURS.

LE Directory de M. [illegible] pour 1855, se prendra la position de toutes les plantations de la Louisiane et du Mississippi. Le compilateur M. R. W. Gibson, fait tous ses efforts pour obtenir les renseignements les plus exacts [illegible] [illegible].

Sime, Dudley, Barbour, L. S. DUBARRE.
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.
ENTREPREND [illegible] [illegible].

FABRIQUE DE BI-SULFITE DE CHAUX.

AYANT pris la direction de la Raffinerie Carondelet, nous faisons savoir aux personnes que cela peut intéresser, et particulièrement aux Planteurs, que nous [illegible] de bonne heure à leur fournir du *Bi-sulfite de Chaux*.

L'emploi de cet ingrédient, administré d'une manière judicieuse dans la fabrication du sucre, a été reconnu d'un si grand succès à la réalisation des [illegible] que nous [illegible] que tous les [illegible] [illegible].

Les *mauvais Bi sulfite*, ou *Bi sulfite impurs*, contenant des parties de substances [illegible] [illegible].

Dans le but de prévenir ce mal et voulant donner le débit à notre Fabrique une *sorte de garantie*, nous nous sommes adjoint M. J. B. AVAQUIN, [illegible] [illegible].

Tous les barils de Bi-sulfite sortant de notre Fabrique, porteront le nom de M. Avequin.

M. DUVAL, [illegible] [illegible].
EDW. SHIFF & Co., No 129, rue Commune.

N. B.—La plus grande partie du sucre [illegible] [illegible] le rjuil—[illegible]

BI-SULFITE DE CHAUX.

OSCAR ROBIN, chimiste, a l'honneur d'annoncer aux personnes intéressées à la fabrication du sucre que la manufacture de Bi-sulfite de chaux, qu'il a établie est en *pleine opération*, et qu'elle fonctionne [illegible] [illegible]. Ceux qui désireront s'en procurer [illegible] M. ROMAN & KEARSON, négociants à Nlle Orléans, [illegible].

La PHARMACIE DE O. ROBIN, a été transportée au coin des rues Ste. Anne & Villeré; on y trouvera toujours des eaux minérales gazeuses de toutes espèces [illegible] [illegible].

AVIS.

PDUREL & CO. ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont transporté leur magasin de fournitures de bureau au No 37, rue de Chartres, à quelques portes de l'ancienne Douane, où il était auparavant. Ils profitent de cette occasion pour informer le public que leur stock a été presque entièrement renouvelé, il comprend le plus grand assortiment à la Nouvelle-Orléans, de fournitures de bureau qu'ils offrent aux plus bas prix de la place.
F. DUREL & CO. [illegible]—15

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 29 juin 1854.

CETTE Banque sera fermée mardi prochain, 4 juillet. Les billets échéant ce jour-là devront être payés lundi, 3 juillet, jour où la Direction se réunira pour l'escompte. Les billets devront être offerts à l'escompte samedi, 1er juillet.
29 jn. EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Branche de la Banque de l'Etat de la Louisiane 2e district.
Nlle-Orléans, 29 juin 1854.

CETTE Banque sera fermée mardi prochain, 4 juillet. Les billets échéant ce jour-là devront être payés lundi 3 juillet, qui sera le jour d'escompte. Les billets doivent être mis à l'escompte samedi 1er juillet.
29 juin—5t R. J. PALFREY, caissier.

Demande d'un professeur.

UN professeur français, sans famille, trouverait un emploi permanent, en s'adressant par lettre ou personnellement à M. A. Green, président de l'institut [illegible] Chrétienne. [illegible] [illegible].

PERDU

UNE épinglette en diamant, ayant la forme d'une [illegible]. Une récompense convenable sera donnée à la personne qui la rapportera à
30 juin—3t MORACE BEAN & Co, [illegible] rue du Camp

$10 de récompense.

[illegible] depuis la fin de mai, la négresse [illegible], [illegible] ans, [illegible] [illegible].
La susdite récompense sera donnée à qui la ramenera à M. P. M. Bonnefoi, rue Chartres.
On soupçonne qu'elle se tient dans les environs de [illegible]. 30 juin—6t

EAU DE VIE—200 bis 1/4 à 1/8 Pinet Castillon, &c. Leger Frères, United Proprietors, James Murro & Augustin, &c.
GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes (marque de la Cloche).
FROMAGES—500 caisses de l'Ouest.
VIN ROUGE—100 barriques de Catalogne.
[illegible]—200 caisses vin de Bordeaux.
BEURRE—100 frequins de beurre.
CHANDELLES—1,500 caisses d'un des marques Proctor & Gamble, M. Work et [illegible].
CORDE DE BÈNE—100 caisses bouteilles et demi-bouteilles.
WHISKEY—300 barils rectifié, 150 de vieux Monongahela et Bourbon, à vendre par J. J. AIAUD & Co. Gravier, 30 Vieille Levée.

PENDANT mon absence de [illegible] de la Nouvelle-Orléans, M. Jules Conley sera chargé de mes affaires. A. LE GOUT.

EN débarquement du navire Hermann, du Havre, 100 demi barils champignons, de Paris, [illegible]. A vendre par HARRY VALETON.

VINS DE HAUTE [illegible] BELLE SORTE CHAMPS.

RECU par les derniers arrivages du Havre, en caves de paniers [illegible]. A vendre par [illegible] F. O. [illegible].

[illegible] [illegible] avec la plus grande attention [illegible] La vente chez [illegible] PINSARD (seule dépositaire des armes de Fauvet, breveté) No 64 & 6[illegible], rue Royale, encoignure Bienville.

ARTICLES DE PECHE.
Avis aux Pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment considérable d'articles de pêche à la ligne. Entre autres :
10 milliers hameçons de Limérick de tous les Nos
10 do do de Kirby
Shand Limerick fish hooks
Limerick Trout hooks Flatted.
100 douzaines Bouchons artificielles
100 douz. hameçons montés, crin argent et cuivre.
10 do do à pêche assorties.
10 do Baudruche Bottonne.
20 do Reels de toutes grandeurs.
Un grand choix de Lignes soie unie et tordue.
do do do chanvre.
do do do coton.
25 grosses de plomb à pêche assortis.
do Hameçons Yankee Double.
Et en général tous les articles nécessaires à la pêche.
Ces objets seront vendus en détail à des prix très bas.
LION & PINSARD, 68 & 66, rue Royale, encoignure Bienville. 23 av

AVIS.

PENDANT mon absence de la ville, M. F. GRAS est chargé de mes procurations.
27 j in ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée.

A LOUER.

La belle maison à étage, galerie tournante, située à Alger, vis-à-vis l'église St-Barthélemy. Cette propriété vient d'être réparée à neuf, ainsi que les dépendances, entourages, etc. Elle convient pour un hôtel ou pour une grande famille. S'adresser au No 17, rue Conti, N. O., ou à J. B. Olivier, à Alger. 27 juin—6t

A LOUER.

Le magasin No 106, rue Royale. Possession en sera donnée le 20 juillet. S'adresser sur le [illegible]. 23 jn

CIGARES de la Havane—Reçus directement par la goëlette Alice et comprenant un assortiment complet de demi-regalias, petit-do, Londres, Millars, [illegible] des marques les plus célèbres et de grande pureté, à vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 24 a

ATTENDU par le navire Morning Star, venant de Bordeaux et à vendre par les consignataires, [illegible] barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville. 3e Dist. 23 av

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux—La Golden Era, 145 barriques vin rouge. Le Danemark 144 barriques vin rouge, à vendre à livrer par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co., enc. Moreau et Mandeville. 23 av

EN magasin et à vendre par les soussignés— 25 barriques vieux vin rouge pour famille. 200 barriques vin rouge bon ordinaire; 25 barils Haut Sauternes; 5 balles bouchons des régulières; 25,000 bouchons pointes; 200 dames-jeannes vides de 5 gallons; 5 paniers bouteilles vides; BOYER FRERES, V. BENQUET & Co., Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district. 23 av

VINAIGRE—[illegible] à vendre par A. BRUGUIERE & Co. 16, Bienville. 19 juin

BOUGIES de Guerre—[illegible] en boîtes de 1 et 2 livres, marque F. Bernard & Co. à vendre par BRUGUIERE & Co. 16, rue Bienville. 19 jn

SARDINES—1000 caisses de 1/2 sardines, marque G. Guilloux, à vendre par BRUGUIERE & Co. 16, rue Bienville. 19 juin

TABAC—200 balles tabac [illegible] en bonnes capes et tripes, à vendre par BRUGUIERE & Co. 16 rue Bienville. 19 n

SARDINES A L'HUILE—150 caisses sardines à l'huile, de 200 boîtes, de la marque G. Guilloux, à vendre par BRUGUIERE & Co, 16, rue Bienville. 19 jn

BOUGIES—20 boîtes, chandelles [illegible], à vendre par BRUGUIERE & Co., 16, rue Bienville. 19 jn

FRUITS A L'EAU-DE-VIE.—Par navire Denmark de Bordeaux. 50 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, 50 do truffes au jus, 50 do jus de groseilles, 50 pieds d'huile extra, à vendre par DUNTEY & IKEN, Enc. Royale et Conti. 8 juin

VIN DU RHIN—Par le navire Neptune, de B[illegible] —50 caisses de vin du Rhin [illegible] Johannisberger et Hochheimer, à vendre par DUNTEY & IKEN, Enc. Royale et Conti. 8 juin

FROMAGE [illegible] DE MAYENCE — [illegible] de fromage Tête de Maure [illegible] à vendre par DUNTEY & IKEN, Enc. Royale et Conti. 8 juin

A LOUER.
Maison de résidence, Bureaux au premier et au rez de chaussée, à [illegible] à la Banque de la Bana entre Bienville et Conti, [illegible] M. Edward Phillips, notaire [illegible] M. Huet B, rue Carondelet. 24 mars

G. LAVIE,
Rue St-Charles, No 5,
VIENT de recevoir par le navire Ocean Home, un assortiment de voitures pour enfants. 3 juin

EN débarquement du Denmark, de Bordeaux : 30 barriques vin Bienne supérieur, Sauvet jeune; barils vin blanc à [illegible]; barriques vin rouge; quarts vin bordeaux; à vendre par THOMAS NIBET & Co, 30, rue Conti.

EN débarquement du navire Hermann, [illegible] [illegible].

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.

LA maison d'été, à Passe Christian, est ouverte à dater de ce jour. Cette maison, devenue établie comme complet par les bâtiments et améliorations qui s'y achèvent, peut contenir 60 pensionnaires et un nombre indéfini d'externes. Bien située, munie d'un [illegible] et de dortoirs à [illegible], cette résidence offre tous les agréments qu'on recherche aux bords de la mer.

Les ÉTUDES y sont les mêmes qu'en ville, et comprennent l'ANGLAIS, le FRANÇAIS et le ESPAGNOL, dans leurs diverses branches.

N. B. L'établissement en ville, avec le même enseignement, reste ouvert tout l'été pour les élèves qui [illegible]. 15 juin—6m

A. GRANER,
Charpentier, Constructeur et entrepreneur pour le transport des maisons.
Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District.

IL entreprendra le transport, le nivellement et la réparation des maisons, en ville et dans les campagnes, sans dommage à la maçonnerie et aux conditions les plus avantageuses. L'ouvrage sera garanti. Les ordres laissés au No 59 rue du Camp ou [illegible].

AVIS IMPORTANT.
LA HUITIEME MERVEILLE DU MONDE.

PREPARATION INDIENNE pour prévenir la chute, teindre et activer la croissance des cheveux.

Cette préparation, qui seule mérite le nom de réelle médecine, est composée d'après la recette d'un Indien qui s'est rendu célèbre au Mexique pendant plus de vingt années, par la faculté avec laquelle il faisait repousser (avec cette eau qu'il composait lui-même), les cheveux sur les têtes les plus chauves. Telle est l'efficacité de cette préparation, que, quel que soit le mauvais état du cuir chevelu, elle rend aux cheveux cette vigueur du premier âge qui les force à repousser, comme à l'état primitif — à ces qualités régénérantes, elle joint celle de donner aux cheveux cette souplesse et ce brillant si recherchés par les gens de bon ton, en même temps qu'elle tient la tête dans un état de propreté et de fraîcheur tout à fait surprenant.

Seul dépôt à la pharmacie de R. BATTIER, encoignure Dauphine et Hôpital, Nouvelle-Orléans, Prix..... $1 30 le flacon. 10 ja—1m

UN jeune garçon, actif, intelligent et parlant français et anglais, qui désirerait apprendre un état lucratif, en même temps que le commerce de détail, trouverait une occasion favorable en s'adressant au bureau de ce journal. Il serait nourri, logé, entretenu; le reste dépendrait du temps qu'il resterait [illegible] personne qui désire l'employer. 30 juin

ENTREPOT général d'eaux minérales naturelles et des véritables pastilles digestives de Vichy par douzaines de bouteilles $2 50 et par caisses de 50 $12 50, chez G. LABOURDETTE pharmacien, enc. St Philippe et Remparts. 23 juin—1S

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Nouveautés.

RECU par le steamer Empire City :
Forcade—La guerre d'Orient.
Schnitzler—Histoire intime de la Russie.
Marmier—Le Pasteur.
J. Arago—Les deux Océans.
A. Thierry—Conquête de l'Angleterre.
Michelet—Les femmes de la Révolution.
Les Cosaques de la Bourse.
Scherer—Racine et Shakespeare.
Mémoires d'un touriste.
Vaulabelle—Histoire des deux Restaurations.
Lapommeraye—Histoire Universelle.

THEATRE.
A. Dumas—Romulus.
Vor d'jour—L'Argentide Diable.
Conquête de sa femme.
La vie en Rose.
Un mari qui prend du ventre.
Emile Augier—Le Gendre de M. Poirier.
Le Pendant.
L'Esprit familier, &c. &c. &c.
Chez Ve. HEBERT & Co., 149 rue de Chartres. 23 jn

Ve. HEBERT & Co.
149, rue de Chartres.
AVIS concernant les abonnés aux diverses publications françaises.

RECU par le steamer Empire City, les numéros de mai de la présente année. 23 jn

Avis aux amateurs

LES soussignés ont reçu, tout dernièrement, un grand assortiment de pipes en écume de mer, garnies en argent et non garnies, ainsi que tous les accessoires, comme tuyaux de bois, bouts en ambre, [illegible], de porte-cigares, [illegible].

Ils ont aussi en main une belle collection d'ouvrages des auteurs anciens et modernes, entre autres :
Formulaire.
Histoire de la révolution française par Michelet.
Les Mémoires de Dr L. Véron.
Les Confessions de Delaunay.
Œuvres de P. L. Courier, dito de Jérome, do de Racine, do de Molière, do d'Ovide avec texte latin, do d'Horace, Juvénal, Perse, &c.
Les Contes et Nouvelles de Fontenelle.
Études de la nature, de Bernardin de St. Pierre.
Légendes des campagnes, de Nord, par Michelet.
Portraits historiques et littéraires [illegible].
[illegible] par Ste Beuve.
Les Causeries du lundi.
Des hommes et des races humaines, Hollard.
Dubois, Mort de nos contemporains, par le Dr Jouet.
Œuvres complètes de A. Corneille.
Physique, Manuel de l'Ecolier.
Chefs d'œuvre de Demoustier et de l'Arétin.
[illegible] ouvrages de Molière.
[illegible] de Lomaria.
[illegible].
[illegible] de Diderot.
Les Curieuses de Labruyère.
Théâtre de Voltaire, Beaumarchais, Balzac &c.
Le Prince de Tra[illegible], Chaumont.
Les Œuvres de Lady de Venay.
Histoire de Voltaire, Villemain, Barante, Rousseau, Sacerdoti, Chateaubriand, &c.

Almanach Comiques.
M. Jabot, M Vieux Bois, M. Crépin, un beau choix de fournitures laborieuse. A. PAYA & Cie. [illegible] juin, rue de Chartres

ORFEVRERIE ALFANIDE

CETTE composition toute nouvelle offre aux consommateurs les plus grands avantages économiques, parce qu'elle ne coûte que le quart de ce que l'argent qu'elle imite au point de tromper.

Les consignataires n'ont à vous informer ceux qui ont à leur usage de cette orfèvrerie que [illegible] [illegible]. A. PAYA & Co. 27 juin

Rapidité et rareté de Chaussures d'Homme. Boutiques Boyale et Domaine.

[illegible] [illegible].

SOLDE! SORDE!

LE soussigné vend pour le nord, annonce à ses clients de la ville et de la campagne qu'il sold à ses prix sans compter [illegible] de son stock à des prix excessivement réduits. JULES BOULENGER, Rue de Chartres No 109 au premier entre St-Louis et Conti. 21 juin.

A LOUER—Quatre grandes et [illegible] maison, au premier étage avec cuisine et chambres à domestiques, située No 20, rue St Louis. S'adresser dans le magasin au-dessous à F. ROUMIEU. 20 juin

CANELLE DE CEYLAN—4 balles canelle, sous les clés de la Douane, à vendre par BERNARD TURPIN, No 20 Vieille Levée. 26 jn

CACAO MARACAIBO—74 sacs premier qualité, sous les clés de la Douane, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 26ja

PAPIER DE PAILLE—2,000 rames moyenne grandeur, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 22 jn

FICELLE FRANÇAISE—12 boucauts en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 22 jn

HUILE DE LIN—180 barils de l'Ouest, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., No 8, Vieille Levée. 20 juin

WHISKEY—BEMER—400 barils et octaves whiskey rue de Boyle, vieux whiskey Monongahela et Bourbon, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., No 20 Vieille Levée. 20 juin

VIN BLANC—38 barils et 200 [illegible] Haut Sauterne, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, No 24, Vieille Levée. [illegible]

CHANDELLES—60 caisses chandelles blanc de [illegible] [illegible], en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, No 20, Vieille Levée.

INDIGO—[illegible] de Guatemala et 10 caisses de [illegible], en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 20, Vieille Levée. 20jn

CIGARES—[illegible] cigares des meilleures marques, telles que : Amalia, Dande, Magnolia, Flacas, Dos Leones, Reyna Victoria, Refresco, Punch, Agradable, Flor del Paseo, Consuelo, &c &c. A vendre par ANT COSTA, 16, rue de la Douane. 5 jn

AVIS.

Richard Aldigé & Co. ont transporté leur magasin du No 47, rue de la Douane, au No 26, rue de Chartres au premier. 19 jn

RECU dernièrement par le steamer Orizaba, venant de Vera-Cruz—160 paires [illegible] de Mexique, en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co, No 23 Vieille Levée. 19 juin—6

COUVERTURES DE LAINE de E. Granier—Reçu par la barque Alvarado de Marseille:—45 balles 1re qualité et à vendre chez M. DE GOER & SIFFLARD, 22, rue de la Douane. 7ja

CIGARES—Un grand assortiment de Regalias, La Lexpecta, Cazadores, La Normandie, Londres, La Flor de Cabanas, La Caleb[illegible], Rodriguez, &c. &c. à vendre par M. DE GOER & SIFFLARD, 22, rue de la Douane. 7ja

J. C. DENIS,
Négociant-Commissionnaire,
RUE GRAVIER No 73.

SOLLICITE [illegible] [illegible].

EN débarquement du navire Chamberlane, venant du Havre : 4 boucauts fromage Gruyère, 1re qualité, à vendre par A. COUTIS, [illegible].

EAU DE VIE DE [illegible] [illegible] POLARADE [illegible].

EN débarquement du navire [illegible], venant du Havre, et à vendre par les consignataires : 40 caisses extrait d'absinthe suisse E. Pernod, 2,300 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 4 gallons, LAMATA, GONZALEZ & Co., 20 No 31, rue Julia [illegible].

NAZAS
Tarif d'Anclay des pelles.
[illegible] FONTAINE.

[illegible] Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A PARTIR de dimanche, 18 du courant, 4 trains parcourront tous les jours, jusqu'à nouvel ordre, la distance (32 milles) entre Alger et le Bayou des Allemands. Les heures de départ sont comme suit.

LES DIMANCHES
Le train partira d'Alger pour le Bayou des Allemands à 6 heures du matin,
D'Alger pour le Bayou des Allemands à 10 h. du m.
D'Alger au Bayou des Allemands, à 4 1/2 h. du soir.
Le train partira du Bayou des Allemands pour Alger à 6 heures et demie du matin;
Du Bayou des Allemands pour Alger, à 1 h. ap. m.
Du Bayou des Allemands pour Alger, 5 h. après-m.

PENDANT LA SEMAINE
Le train partira d'Alger pour le Bayou des Allemands, à 6 heures du matin, et à 4 heures et demie de l'après-midi.
Le train partira du Bayou des Allemands pour Alger à 6 heures et demie du matin; et à 5 heures de l'après-midi.
Prix : 75 cts pour aller et autant pour revenir—Billet d'excursion ne pouvant servir que le jour pour lequel il a été émis.................. $1 00.
Le trans-barque de Gretna un quart d'heure plus tôt que d'Alger. 17 juin

[illegible] Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Changement des heures de départ.

UN train d'excursion consistant en deux wagons de seconde classe pour les passagers et trois wagons découverts ayant des sièges et des tentes, partira du dépôt, au coin des rues Calliope et Solis dimanche prochain et les dimanches suivants, à 10 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi, pour le bayou Labranche, à 29 milles, et sera de retour à midi et demi et 5 heures et demie de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre.

Un train pour le transport des matériaux partira du dépôt à 5 heures et demie du matin, pour l'extrémité du chemin, pendant la semaine, et sera de retour à 6 heures et demie de l'après-midi. Les passagers pourront prendre ce train. Prix : 50 cts pour aller et autant pour revenir. [illegible] 6 juin

F. JAUFFROID,
No 66, rue de Chartres.

RECU par les derniers arrivages :
Corsets français sans coutures, marque Robert Werly.
Gants et mitaines filet, de 75 cts à $5, la paire.
do soie et fil d'Ecosse.
Eventails nacre, ivoire et laque, nouveau genre.
Peignes écaille, nouveau genre.
Dentelle noire, point d'Alençon, extra large.
Valenciennes bobinet et dentelle.
Parfumerie française.
Coton à broder et à festonner.
Et en général tous les articles nécessaires à la couture. 12ja

F. JAUFFROID,
No 66, rue de Chartres.

OFFRE à vendre aux prix les plus réduits, les articles ci-dessous :
Bretelles élastiques à lacets,
Do blanches en tricot,
Bas blancs de tous les prix,
Do pour enfans du No 1 à 7,
Mouchoirs de fil français, purs et couleur,
Chemises françaises, toile et coton,
Coton floche à broder,
Rubans et lacets,
Boutons nacre et de fantaisie,
Peignes à retaper buffle et façon buffle,
Do à chignons buffle et imitation écaille,
Epingles à cheveux et de toilette,
Eventails assortis pour dames et enfans,
Ruban satin de tous les Nos,
Gants et mitaines fil,
Do soie couleur et fil d'Ecosse,
Manches et chemisettes brodées,
Bandes brodées mousseline et jaconat,
Porte-monnaies et articles de fantaisie,
AU Sel—Un assortiment de jouets allemands, par ordre au [illegible]. 19ja

Librairie française de Victor Hébert & Cie,
149, rue de Chartres.
AVIS

Intéressant particulièrement les personnes qui partent en voyage ou pour la campagne.
Lecture à bon marché.
Reçu par le navire Ocean H[illegible] :
3,000 Publications Populaires françaises des meilleurs auteurs, tels que :
A. Dumas—Balzac—G. Sand—E. Sue—P. Féval—Paul de Kock—Pigault Lebrun—Ricard—Alphonse Karr—Méry—Aycard—Cooper—Walter Scott—Bibliophile Jacob—Arrago, &c. &c. &c.

Les Chalets et Chamouny de la Bohème, à bonne par [illegible] 2 mai

CIGARES DE LA HAVANE.

ENVOI de la célèbre manufacture de MM. J. Cook & Dosal à la Havane un lot de Cent mille cigares reçu directement par le brick Mary Grey, et se trouvent en entrepôt à la douane de cette ville. Le soussigné fera offre AU PRIX DE FACTURE, moyennant une faible commission, afin de faire apprécier au public orléanais la qualité extra fine de ces cigares qui ont remporté le prix d'excellence à l'exposition de New-York.
MM. PRETAT, T'HOOFT & CO, agents, 5 juin—1m 27, rue du C mp

COLCORAME!

REMEDE infaillible pour la guérison des cors aux pieds.
Quelques semaines seulement ont suffi pour établir d'une manière incontestable la réputation de ce remède.
Seul Dépôt:
Chez G. LAVIE, rue St-Charles, No 5.
Les personnes qui en ont fait inscrire cher prière de vouloir l'envoyer prendre. [illegible]

CHROMO-DUROPHANE
SICATIF BRILLANT,
Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances
SANS FROTTAGE.

CE produit, inventé par un de nos compatriotes Viard, de Paris, a obtenu plusieurs années, au grand succès en France et à l'étranger. Il a ce avantage sur la peinture à l'huile, de se conserver aux tons des appartements, de ne point souffrir les taches par suite [illegible] [illegible].

Le CHROMO DUROPHANE s'emploie comme de la peinture ordinaire, et sèche en deux heures. Il est à remarquer que plus le Chromo Durophane est lavé plus il devient brillant.

Seul dépôt à la Nouvelle-Orléans, rue Bourbon No 154, chez M. MOTIER, peintre.

Nota—Des ouvriers sont attachés à l'établissement pour la mise en couleur des appartements. 24 mai

METAL DE LA SILESIE.

CE métal, après un rigide examen, et il y a plus de douze aujourd'hui qui conserve ses lustres pendant un temps pour [illegible] [illegible].

On remarquera que la [illegible] [illegible].
WARREN STONE, M. D.
Nouvelle-Orléans, 14 février 1854.
Le bureau est établi au No 37, rue du Camp, au dessus du magasin de vêtements de Pitkin & Co.
EDSON HART. 24 mai

Avis d'Association.

MM. Ed. JEGOU et A. LATOURE ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à partir du 1er juillet, leurs institutions sous la raison de "Jackson Institute for both sexes." Le prospectus paraîtra sous peu.

Les Parents protégés à [illegible] cette circonstance pour prévenir les parents, que le bruit qui court sur la vente de son institution est dénué de fondement, et n'est que l'œuvre de la malveillance; loin de là, il compte sur l'aide de ses compatriotes pour assurer la prospérité du nouvel établissement. 13 juin

A louer.

Une jolie résidence d'été située à Madisonville, consistant en une maison principale ayant six chambres, cuisine et autres dépendances, jardins, &c. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 26, 28, rue et Louis. 13 juin

SUCRE—804 caisses sucre blanc, jaune et brut de Cuba, en débarquement de la goëlette Nidas, de la Havane, à vendre par R. CABUZAC & Co. 38 Vieille Levée. 13 juin

SUCRE de la Havane—150 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 38, Vieille Levée. 13 juin

CAFE—370 sacs café vert première qualité, de San Yago, en débarquement du brick R[illegible], à vendre par S. DE VISSER & Co., 1[illegible] Vieille Levée. 13 jn

CIGARES de la Havane—27,000 en débarquement de la goëlette Mary Elizabeth, et à vendre par B. VALLS, 90, rue de Camp. 13 juin

DIVERS—22 1/2 pipes Jean Louis sup. Cognac 1795

30	1/4 et 1/8	"	1811
17	1/8	Maglory	1834
61	1/4	A de Mondore,	1840
79	1/4	J. Laville,	1842
10 1/2	37 1/4	J. J. Durand 1850 et	1852
83	1/4	Guibert	
	19	Gin "anchor" et "Swan"	

137 barils vin Malaga sec, supérieur,
30 1/4 pipes Porto "Duke"
60 barriques vin de Catalogne,
65 " Margaux Médoc,
87 " St Estephe,
25 " Chateau Royenc,
18 " Chateau Larose,
130 caisses Haut Talence,
130 " Chateau Leoville,
17 " Chateau Margaux,
13 " Chateau Lafitte,
14 " Chateau Vignon,
125 paniers champagne Bouché,
74 " " Bouché sillery supér.
120 " Sour,
67 " Crown,
50 caisses moutarde de Louit Frères,
24 " Chocolat do
30 " prunes en pobans, de John Durand & Co

Sous les clefs de la douane et ayant droit au drawback. A vendre par J & J TARDOS, No 31, Vieille Levée. 10 juin

Actions.

LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des [illegible] works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union. GEO. GOTTSCHALK, 95, Commune. 16 fev

LE soussigné vendra des Actions de la Compagnie d'Assurance d'Orléans et de la Compagnie des Water Works. Il désire acheter des actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands. GEO. GOTTSCHALK, courtier, No 90 rue de la Commune. 4 dec

Certificats de prime.

LE soussigné achète des certificats de prime des compagnies d'assurance de Baltimore, du Crescent et de Home. GEO. GOTTSCHALK, Courtier. No 90, rue de la Commune. 4 déc

RECU par les steamers Black Warrior Star et the South et Philadelphia :
Un grand assortiment de marchandises de printemps, telles que : chapeaux; de paille blancs et paille, Leghorn, paille cousue, Bolgrade, Guayaquil, [illegible] [illegible]. ISAAC JAVIS, 68 rue du Conti. [illegible]

2000 PANIERS assortis [illegible] [illegible].

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi (Mississipi).

CETTE maison [illegible] résidence d'été, si bien connue dans le sud. Ouvert sous la direction de Mme ELIZABETH FRADAT et de son fils JOHN E. FRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouvert aux visiteurs le 1er Juin.

Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une autre description. La population [illegible] [illegible] que le Golfe n'ont pas manqué d'apprécier favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et de tous ses environs.

Les propriétaires ont fait peindre l'hôtel de nombreuses améliorations. Des Bateaux à voiles seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs sans frais. Du vin sera servi à diner.

On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. En outre la célèbre compagnie de musique de la Nouvelle-Orléans est engagée, et on peut s'attendre à deux bals par semaine.

Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.

CONDITIONS :
Par semaine........................ $10
Par jour............................. 2
Les enfans et les domestiques paieront moitié prix. [illegible]

HOPITAL DE LA RUE DU CANAL,
No. 28,
Entre les rues Baronne et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Dr [illegible] & MERCIER, No 128, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital.
Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres. $2 à 5 par jour.
Chambres pour les esclaves.......... $1
Salles pour les esclaves.............. $1
Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.
Les consultations des médecins sont gratuites. [illegible]

Machines à coudre, de Wilson.

DEVANTS DE CHEMISES, cols et poignets, d'une façon plus élégante, plus solide, infiniment supérieurs à tout ce qu'il y a [illegible] jusqu'à cette heure, [illegible] moitié meilleur marché.
COUTURES de tout genre pour les familles, les hôtels, les bateaux à vapeur, &c, &c., avec une grande rapidité, au magasin de couture de la Nlle Orléans, No. 13 rue St-Charles, [illegible].
N. B. Avec de [illegible] machines à coudre, à toujours en magasin et à vendre. [illegible]

EN débarquement du navire Mary [illegible], de Bordeaux :
40 barriques vin rouge Quayries,
20 do do Pessac,
4 do do Le Mission 1848,
[illegible] caisses do do 1844, 44 et t
[illegible] do do Cos d'Estournel 1846, 186
[illegible] barriques do Médoc,
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale.

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
23, rue de Chartres.

TAPISSERIES de velours, [illegible], cloutées et de Bruxelles, tapis tricot, laine, de Bruxelles, la [illegible] de Venise, tapis à chenille en laine et en tolle; nappes; tapis pour tables et pianos; baguettes d'escaliers; glaces de prix, tapis de lit, nattes, des Nattes de 5/4 et 6/4 blanc, à carreaux et de fantaisie. Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartements.
Le tout au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co. 27 mars

VIN—[illegible] 12 bout. champagne Royale [illegible]
12 do de 1/2 do do
10 do de 1/2 bout. do Lion,
3 do de 1/2 do do do
En débarquement du navire Ocean Home, du Havre, et à vendre par V & E MAIRMAN, 85 rue de [illegible].

J. CASSERGUE,
— MARCHAND TAILLEUR, —
106 Rue Royale 106

INFORME ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en :
Coutils couleur et blanc,
Piqué couleur pour gilets,
Mérinos noir pour habits et pantalons,
[illegible] pour (Sofie nouvelle) pour [illegible].
Les prix sont très modérés. J. CASSERGUE.

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, [illegible] et fabricants de liqueurs du pays.

EAUX DE VIE.
SOSTHENE THOMAS, Importateurs,
3, Rue Orleans.

SEUL AGENT, dans ce Sud, pour la vente des marques suivantes d'Eaux-de-Vie et [illegible] : Cognac Pinet & Co, L. Durand, Eaux de Vie de [illegible]. T. Sixsonnes & Co. Rochelle, arrivé très [illegible].

Bottes, Souliers et Chapeaux

Cette mesure de magasin, un grand et complet assortiment de articles de saison [illegible] [illegible]. A vendre à bas prix et à de conditions libérales, par I. MOSES & Co. 17 juin—1m 19 de la Douane

SARDINES—En débarquement du navire Denmark de Bordeaux :
30 caisses de 10 1/2 boîtes sardines à l'huile de Bréba, de Nantes.
30 caisses de 10 1/4 boîtes sardines à l'huile de Collins, de Nantes.
10 caisses de 10 1/2 boîtes sardines à l'huile de Calries & Co de Douarnenez.
A vendre par HARRY VALETON.

EN débarquement du navire Denmark, de Bordeaux :
25 caisses truits à l'eau de vie assortis, [illegible]
5 do abricots à l'eau de vie Toussaint,
5 do pêches do do do
5 do poires do do do
5 do prunes do do do
5 do prunes abricots et pêches à l'eau de vie de [illegible]
45 quarts de pâte truffée
A vendre par HARRY VALETON.

RECU PLASK [illegible] [illegible]. TBOMAS PINET & CO. [illegible] Conti

200 [illegible] [illegible].
M. DENHAU, 163 rue Dumaine. 15 juin—15

EN MAGASIN,

A VENDRE par le soussigné :
125 barriques vin vieux de Bordeaux,
25 barils blancs,
[illegible] caisses vin rouge Médoc,
150 caisses Château Lafitte,
4 barriques vin Margaux,
[illegible]
Un assortiment complet de comestibles pour la pêche.
15 juin—5m JEAN FISK, encoignure Royale et St Pierre

CIGARES DE LA HAVANE—300,000 cigares choisis avec soin et comprenant toutes les belles qualités de : Imperiales, Regalias, Media-Regalias, Londres, Millares Cilindrados, Principes, Pequeños, [illegible], Dominica, [illegible] Nicotiana, El Sol, Washington, Perfection Bella Ilustraciones, Fontana, Reformas, M. Destino, Infanta, Ambrosia, la Victoria, Espanola, Flantropia, Flor del Paseo, Lucero, Reflection, M. Destino, Inf nta, La Fé, etc. etc. en magasin et à vendre par MORENO FRERES. 34. Vieille Levée. 13 ju

EN débarquement du navire Denmark, de Bordeaux—80 boîtes de 150 chaque sardines à l'huile, 144 boîtes, 72 boîtes 3/4; 5 demi boîtes sardines à l'huile. 40 demi boîtes pâtes assortis. A vendre par Th. HARRY BLANCHARD & Co. 6 juin—15 27, rue de la Vieille Levée.

DIVERS—A vendre par B. VALLS, No 90, rue du Camp :
100 barriques vin rouge de Catalogne,
25 barils vin sec de Malaga,
25 do cherry supérieur,
10 do do inférieur,
5 do de Oporto,
12 pipes genièvre de Hollande de la marque Swan,
50 caisses sucre blanc de la Havane,
[illegible]
[illegible] chandelles de [illegible], avec coques,
[illegible] do de [illegible] coque douce,
44 barils [illegible],
[illegible]
1,500 [illegible] cigares de la Havane,
45,000 paquets cigarettes de la Havane. 27 juin

VINS de Champagne [illegible] St-Vincent supérieur; [illegible] barriques vin Lar[illegible], 44 barriques vin ou Catalogne; 25 demi-pipes vin d'Oporto, 40 quarts ipes vin d'Oporto, [illegible] à vendre aux conditions libérales par P. CUSACHS. 3 mai—3m Enc. [illegible] [illegible].

30 barils vin blanc [illegible] supérieur, [illegible] de vin blanc de Lion's [illegible].
300 caisses vin rouge St Estèphe
100 do do do
25 do do Château Lafite.
20 do do fruits à l'eau de vie.
4 do de [illegible] Chauvet.
5 balles de 4 milliers bouchons à demi [illegible], en débarquement du navire Denmark, de Bordeaux et à vendre par V & A MAIRMAN. 7ja

VIN BLANC—[illegible] vin [illegible] de Bordeaux [illegible] à vendre par ANT. GIRAUD, 44 Vieille Levée. [illegible]

LE soussigné reçu [illegible] [illegible] cannes Marseille [illegible].
50 caisses sucre blanc divers, [illegible] et margaux,
4 do [illegible] à blanc,
6 do [illegible]
6 do [illegible]
6 do [illegible]
1 do [illegible]
1 do [illegible]
1 balle toile de Russie.
LOUIS DUCOURNAU, 28, rue de Chartres. 5 mai

Etablissements d'Horlogerie, POUR LOUER, 55 rue de Chartres.

NOUS recevons par les steamers Star of the South et Orizaba—Un nouvel assortiment de confections d'été pour hommes et enfans. LABAT & DECAEN, 55 rue de Chartres. 5 mai

G. FOURNIER, 39, rue Royale.

RECU par les derniers arrivages [illegible] [illegible].
Horlogerie de Franche-Comté.
[illegible] à sonnerie, répétition et réveil-matin.
[illegible] [illegible] pour [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] 18, 33 do [illegible].
Horloge Télégraphe électrique [illegible].

FABRIQUE d'horloges de précision [illegible] [illegible].